

CONGRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2017

MATIÈRES

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	1
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	2
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	3
ÉTAT DE L'EXPLOITATION	4
ÉTAT DES MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE	5
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	6 - 11
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	12 - 14



PARKER PRINS LEBANO
Chartered Professional Accountants
Professional Corporation

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du
CONGRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **CONGRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, et les états de l'évolution des soldes de fonds, de l'exploitation et des mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies importantes, que celles-ci découlent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisation portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **CONGRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES** au 31 mars 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif.

Parker Prins Lebano Comptables professionnels agréés Société professionnelle
Autorisée à exercer l'expertise comptable par l'organisation Comptables professionnels agréés de l'Ontario

Ottawa (Ontario)
le 12 juin 2017

CONGRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2016

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	\$ 560,387	\$ 120,695
Débiteurs	462,674	171,358
Frais payés d'avance	<u>24,936</u>	<u>36,858</u>
	1,047,997	328,911
IMMOBILISATIONS (notes 3 et 5)	<u>1,194,488</u>	<u>1,215,500</u>
	<u>\$ 2,242,485</u>	<u>\$ 1,544,411</u>
PASSIF		
CURRENT		
Créditeurs et charges à payer (note 16)	\$ 1,538,632	\$ 804,932
Part actuelle des apports reportés (note 7)	137,532	157,825
Versements sur la dette à long terme (note 8)	<u>120,508</u>	<u>118,480</u>
	1,796,672	1,081,237
DETTE À LONG TERME (note 8)	<u>260,698</u>	<u>381,220</u>
	<u>2,057,370</u>	<u>1,462,457</u>
SOLDE DE FONDS		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	719,375	740,387
FONDS D'OPÉRATIONS	(578,989)	(700,730)
FONDS DE DÉPART	<u>44,729</u>	<u>42,297</u>
	<u>185,115</u>	<u>81,954</u>
	<u>\$ 2,242,485</u>	<u>\$ 1,544,411</u>

Pour le conseil:


 _____ Administrateur


 _____ Administrateur

CONGRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017			2016	
	Fonds d'opérations	Investi en Immobilisations	Fonds de départ	Total	Total
SOLDE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE \$	(700,730)	\$ 740,387	\$ 42,297	\$ 81,954	\$ 247,127
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES POUR L'EXERCICE	128,565	(25,404)	-	103,161	(165,173)
TRANSFERTS	(2,432)	-	2,432	-	-
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	(4,392)	4,392	-	-	-
SOLDE, À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>\$ (578,989)</u>	<u>\$ 719,375</u>	<u>44,729</u>	<u>\$ 185,115</u>	<u>\$ 81,954</u>

CONGRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES

ÉTAT DE L'EXPLOITATION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
REVENUS		
Ressources humaines et Développement social Canada	\$ 2,346,783	\$ 2,207,774
Environnement Canada	-	20,827
Condition féminine Canada	207,682	64,514
Affaires autochtones et du Nord Canada	1,977,761	1,399,107
SCHL	108,218	-
Société de gestion des déchets nucléaires	119,372	-
Ministre des Affaires autochtones	54,365	93,361
Fédération ontarienne des centres d'amitié autochtones	20,000	-
Environnement et Changement climatique Canada	27,229	-
Intérêts et autres revenus	23,602	7,974
Revenu de location (note 17)	84,000	84,000
Revenu gagné (note 17)	284,412	186,362
	<u>5,253,424</u>	<u>4,063,919</u>
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux	1,322,599	1,303,017
Administration (note 17)	275,011	180,814
Location et entretien de l'équipement	15,168	19,011
Loyer et frais généraux (note 17)	138,531	134,315
Assurances	13,042	12,105
Transport, hébergement et rencontres	931,711	388,508
Rencontres de l'administration	133,884	136,149
Assemblée générale	253,520	151,887
Frais de bureau	76,993	50,500
Communications	39,140	22,644
Honoraires professionnels	229,420	196,293
Intérêts et frais bancaires	5,463	3,986
Financement des revenus consolidés	1,157,206	1,096,879
Financement de l'assurance-emploi	437,092	447,711
Divers	350	558
Intérêts sur la dette à long terme	3,682	5,199
Frais de consultation	129,196	45,093
Amortissement des immobilisations	25,404	28,415
	<u>5,187,412</u>	<u>4,223,084</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES AVANT AUTRE ÉLÉMENT	66,012	(159,165)
AUTRE ÉLÉMENT		
Radiation des comptes débiteurs et des comptes créditeurs (note 15)	<u>37,149</u>	<u>(6,008)</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES POUR L'EXERCICE	\$ 103,161	\$ (165,173)

CONGRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES

ÉTAT DES MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	\$ 103,161	\$ (165,173)
Éléments hors caisse :		
Amortissement des immobilisations	<u>25,404</u>	<u>28,415</u>
	128,565	(136,758)
Variation d'éléments du fonds de roulement :		
Débiteurs	(291,316)	15,013
Frais payés d'avance	11,922	(14,730)
Créditeurs et charges à payer	733,700	(139,346)
Apports reportés	<u>(20,293)</u>	<u>128,374</u>
	<u>562,578</u>	<u>(147,447)</u>
 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations et sorties nettes de fonds	<u>(4,392)</u>	<u>(2,976)</u>
 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	<u>(118,494)</u>	<u>(116,503)</u>
 AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE	439,692	(266,926)
 ENCAISSE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>120,695</u>	<u>387,621</u>
 ENCAISSE, À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>\$ 560,387</u></u>	<u><u>\$ 120,695</u></u>

CONGRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2017

1. STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Le Congrès des Peuples Autochtones fut constitué sans capital action et parle au nom aussi bien des Indiens non inscrits que des Métis du Canada et de certaines organisations Indiennes. L'organisme est exempté de l'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(l) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, notamment selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que l'organisme sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Compte tenu de l'insuffisance des revenus par rapport aux charges au cours des derniers exercices et d'une insuffisance nette, la capacité de l'organisme de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dépend du soutien financier continu de plusieurs organismes gouvernementaux.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans le bilan si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

3. CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif et ils témoignent des politiques suivantes :

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Comptabilité par fonds

Le Congrès des Peuples Autochtones utilise la méthode de comptabilité par fonds pour comptabiliser les apports.

Le fonds d'opérations reflète les activités d'exploitation journalières de l'organisme.

Le fonds d'immobilisations comprend les immobilisations nettes de l'amortissement cumulé et de la dette à long terme.

Immobilisations

Les immobilisations sont consignées au prix coûtant, sauf le terrain et le bâtiment, qui sont inscrits à leur juste valeur. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1\$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

CONGRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

LE 31 MARS 2017

3. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations (suite)

	<u>Taux</u>
Bâtiment	4 %
Matériel informatique	30 %
Meubles et équipement	20 %
Logiciels	100 %

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les estimations significatives incluent la provision pour mauvaises créances et la détermination des dépenses recouvrables. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Les instruments financiers sont présentés à leur coût amorti, sauf l'argent comptant qui est mesuré à sa juste valeur.

Dans les présents états financiers, les comptes débiteurs ont été classés en tant qu'emprunts et créances et les comptes créditeurs ont été classés en tant qu'autres éléments de passif financier.

Constatation des produits

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits au fonds d'opérations lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au fonds d'opérations au cours de l'exercice où les fonds sont déboursés aux organismes récipiendaires.

Produits et charges de l'administration du programme

L'organisme impute des charges de loyer, de frais de bureau et de location d'équipement aux différents programmes lorsque de telles charges sont spécifiquement permises dans les ententes de subvention. Ces charges sont inscrites comme recouvrement de frais d'administration dans le programme de base et frais d'administration dans les programmes spécifiques et sont éliminées dans l'état de l'exploitation.

Excédent ou déficit du programme

Pour les programmes en cours, un excédent ou un déficit est comptabilisé à l'état de la situation financière à titre d'apport reporté, lequel sera constaté dans les années à venir, conformément aux ententes de contribution. Tout surplus ou déficit qui est remboursable ou recevable du Gouvernement du Canada est comptabilisé comme tel.

CONGRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

LE 31 MARS 2017

4. INFORMATIONS SUR LES MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE

Les mouvements de trésorerie se rapportant aux intérêts des activités d'exploitation se détaillent comme suit :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Intérêts payés	<u>\$ 9,145</u>	<u>\$ 9,185</u>

5. IMMOBILISATIONS

	<u>2017</u>		<u>2016</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement accumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	<u>Valeur comptable nette</u>
Terrain	\$ 772,079	\$ -	\$ 772,079	\$ 772,079
Bâtiment	639,012	247,257	391,755	408,078
Matériel informatique	214,891	202,631	12,260	14,489
Meubles et équipement	77,514	59,120	18,394	20,854
	<u>\$ 1,703,496</u>	<u>\$ 509,008</u>	<u>\$ 1,194,488</u>	<u>\$ 1,215,500</u>

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme a un emprunt bancaire autorisé de 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 1,75%, cela est garanti par le terrain et les améliorations. Au 31 mars 2017, le solde de l'emprunt est 0 \$ (0 \$ en 2016).

7. APPORTS REPORTÉS

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Solde, au début de l'exercice	\$ 157,825	\$ 29,451
Reconnu en tant que revenu	(96,800)	-
Montant encaissé pour le prochain exercice	<u>76,507</u>	<u>128,374</u>
Solde, à la fin de l'exercice	137,532	157,825
Part actuelle des apports reportés	<u>137,532</u>	<u>157,825</u>
Apports reportés à long terme	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>

CONGRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

LE 31 MARS 2017

8. DETTE À LONG TERME

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Emprunt remboursable sur demande, remboursable par versements mensuels de 3 899 \$ incluant les intérêts au taux de 4.60 %, et dû sur le 19 juin 2018, garanti par le bâtiment et le terrain.	\$ 56,736	\$ 99,844
Montant à payer au Affaires autochtones et du Nord Canada, sans intérêt et remboursable au taux de 5 % des rétentions d'ententes futures.	233,313	278,313
Montant payable à Santé Canada, non productif d'intérêt, de 2 532 \$ par mois jusqu'en avril 2021.	<u>91,157</u>	<u>121,543</u>
	381,206	499,700
Versements exigibles à court terme	<u>120,508</u>	<u>118,480</u>
	<u>\$ 260,698</u>	<u>\$ 381,220</u>

Les versements sur la dette à long terme pour les cinq prochains exercices seront les suivants :

2018	\$ 120,508
2019	87,000
2020	75,386
2021	45,000
2022	<u>45,000</u>
	<u>\$ 372,894</u>

9. ENGAGEMENTS

L'organisation a passé un contrat de location-exploitation de matériel de bureau qui expirera en octobre 2018. Les paiements minimums exigibles pour l'exercice financier 2018 s'élèvent à 13 580 \$. Les paiements minimums exigibles pour l'exercice financier 2019 s'élèvent à 6 790 \$.

10. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Le Congrès des Peuples Autochtones est financé par divers ministères du gouvernement fédéral en vertu d'ententes de contribution et par conséquent, celui-ci doit se conformer aux termes et conditions de ces ententes.

Les registres de l'organisme sont sujets à être vérifiés par le Gouvernement du Canada pour identifier les cas, s'il y a lieu, où les montants réclamés n'auraient pas respecté les règles et conditions des ententes de contribution et qui, par conséquent, seraient remboursables au Gouvernement du Canada. Les ajustements aux apports d'années précédentes sont effectués dans l'exercice au cours duquel le Gouvernement du Canada les réclame.

CONGRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

LE 31 MARS 2017

11. OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

L'organisme ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposée, ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers, sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Pour l'organisme, il existe une concentration significative de risque de crédit relativement à la capacité d'obtenir l'approbation pour le financement ainsi que du délai de réception de ce financement. Les débiteurs de l'organisme sont principalement du gouvernement fédéral.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposée au risque de taux d'intérêt relatif au revenu d'intérêt gagné par l'encaisse. De plus, la dette à long terme l'organisme porte un taux d'intérêt renouvelable et à ce titre, l'organisme est exposé au risque de fluctuation de taux d'intérêt.

12. POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de l'organisme sont de s'assurer qu'il a la capacité de poursuivre son exploitation et de rencontrer ses obligations financières.

L'organisme cherche à gérer son capital principalement en obtenant du financement du Gouvernement du Canada. Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, l'organisme peut être amené à modifier les dépenses prévues pour la réalisation de certaines de ses activités.

13. INFORMATION STATUTAIRE

Au cours de l'exercice, les montants payés au Chef National étaient les suivants :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Salaire	\$ 55,000	\$ 57,401
Avantages	4,571	5,035
Contrat	52,250	50,000
Frais de réinstallation	-	6,970
Indemnités de départ	2,712	10,000
Déplacements (comprend la tournée nationale)	<u>46,557</u>	<u>41,287</u>
	<u>\$ 161,090</u>	<u>\$ 170,693</u>

CONGRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

LE 31 MARS 2017

14. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

15. RADIATION DE COMPTES DÉBITEURS ET DES COMPTES CRÉDITEURS

L'organisation a procédé à un examen exhaustif des comptes débiteurs et des comptes créditeurs et a constaté que certains montants auparavant consignés ne seront pas recouverts ou devront être réglés. La procédure comptable exige explicitement que des estimations soient présentées sur tous les comptes débiteurs et créditeurs éventuels d'une manière conservatrice, et c'est pourquoi des rajustements de ce genre doivent être périodiquement apportés.

16. COMPTES À PAYER AU GOUVERNEMENT

Les comptes créditeurs et les charges à payer ne comprennent aucune somme importante à verser au gouvernement.

17. LOYER ET REVENU GAGNÉ

Le loyer et le revenu gagné doivent être imputés à des récupérations de frais généraux des programmes individuels et sont directement compensés par les dépenses d'administration et d'occupation de chaque programme. Ils ne constituent pas des revenus ou des frais de fonctionnement de l'organisation.

CONGRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	PROGRAMME DE BASE	ENGAGEMENT DE LA BASE	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES JEUNES AUTOCHTONES	CAPACITÉ COMMUNAUTAIRE	E-LEARNING	TOURNÉE NATIONALE DE LA BASE	PROJET DE LA SGDN
REVENUS							
Ressources humaines et Développement social Canada	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
Environnement Canada	-	-	-	-	-	-	-
Condition féminine Canada	-	-	-	-	-	42,706	-
Affaires autochtones et du Nord Canada	1,095,807	131,460	26,860	86,712	-	-	-
SCHL	-	-	-	-	-	-	-
Société de gestion des déchets nucléaires	-	-	-	-	-	-	119,372
Ministre des Affaires autochtones	-	-	-	-	54,365	-	-
Fédération ontarienne des centres d'amitié autochtones	-	-	-	-	-	-	-
Environnement et Changement climatique Canada	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts et autres revenus	-	-	-	-	-	-	-
Revenu de location	-	-	-	-	-	-	-
Revenu gagné	-	-	-	-	-	-	-
	<u>1,095,807</u>	<u>131,460</u>	<u>26,860</u>	<u>86,712</u>	<u>54,365</u>	<u>42,706</u>	<u>119,372</u>
DÉPENSES							
Salaires et avantages sociaux	473,740	52,087	-	7,157	36,833	18,110	6,000
Administration	-	17,147	3,503	11,310	4,942	3,882	15,570
Location et entretien de l'équipement	4,608	-	-	-	-	-	-
Loyer et frais généraux	54,086	-	-	-	-	-	-
Assurances	13,042	-	-	-	-	-	-
Transport, hébergement et rencontres	65,242	46,734	21,993	58,531	-	5,128	59,579
Rencontres de l'administration	57,379	-	-	-	-	-	-
Assemblée générale	253,520	-	-	-	-	-	-
Frais de bureau	11,048	-	1,364	4,995	12,540	-	-
Communications	13,587	-	-	-	-	-	-
Honoraires professionnels	109,092	-	-	4,719	50	15,586	10,109
Intérêts et frais bancaires	2,609	-	-	-	-	-	-
Financement des revenus consolidés	-	-	-	-	-	-	-
Financement de l'assurance-emploi	-	-	-	-	-	-	-
Divers	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur la dette à long terme	3,653	-	-	-	-	-	-
Frais de consultation	34,201	15,492	-	-	-	-	28,114
Amortissement des immobilisations	-	-	-	-	-	-	-
	<u>1,095,807</u>	<u>131,460</u>	<u>26,860</u>	<u>86,712</u>	<u>54,365</u>	<u>42,706</u>	<u>119,372</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -

CONGRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES (suite)
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	PARLONS LOGEMENT	BIODIVERSITÉ - FAUNE ET HABITAT	SYMPOSIUM SUR LE CAS DANIELS	SOMMET DES FEMMES	PROJET SUR LE PROJET DE LOIS-3
REVENUS					
Ressources humaines et Développement social Canada	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
Environnement Canada	-	-	-	-	-
Condition féminine Canada	-	-	-	-	-
Affaires autochtones et du Nord Canada	-	-	471,135	10,000	9,209
SCHL	108,218	-	-	-	-
Société de gestion des déchets nucléaires	-	-	-	-	-
Ministre des Affaires autochtones	-	-	-	-	-
Fédération ontarienne des centres d'amitié autochtones	-	-	-	-	-
Environnement et Changement climatique Canada	-	27,229	-	20,000	-
Intérêts et autres revenus	-	-	-	-	-
Revenu de location	-	-	-	-	-
Revenu gagné	-	-	-	-	-
	108,218	27,229	471,135	30,000	9,209
DÉPENSES					
Salaires et avantages sociaux	1,692	-	14,808	-	-
Administration	12,539	-	61,452	-	-
Location et entretien de l'équipement	-	-	-	-	-
Loyer et frais généraux	-	-	-	-	-
Assurances	-	-	-	-	-
Transport, hébergement et rencontres	91,330	4,199	346,750	26,462	9,209
Rencontres de l'administration	-	-	-	-	-
Assemblée générale	-	-	-	-	-
Frais de bureau	2,183	-	9,150	1,018	-
Communications	-	-	7,380	165	-
Honoraires professionnels	-	23,030	-	-	-
Intérêts et frais bancaires	-	-	-	-	-
Financement de revenus consolidés	-	-	-	-	-
Financement de l'assurance-emploi	-	-	-	-	-
Divers	-	-	-	-	-
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-	-
Frais de consultation	474	-	31,595	8,000	-
Amortissement des immobilisations	-	-	-	-	-
	108,218	27,229	471,135	35,645	9,209
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	\$ -	\$ -	\$ -	\$ (5,645)	\$ -

CONGRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES (suite)

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

REVENUS	PROJET DES HOMMES ET DES GARÇONS		STRATÉGIE POUR LES AUTOCHTONES VIVANT EN MILIEU URBAIN		RHDSC ASETS		RHDSC SPA		ADMINISTRATION		TOTAL 2016
	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	
Ressources humaines et Développement social Canada							323,084				
Environnement Canada											
Condition féminine Canada	207,682										
Affaires autochtones et du Nord Canada			103,872								
SCHL											
Société de gestion des déchets nucléaires											
Ministre des Affaires autochtones											
Fédération ontarienne des centres d'amitié autochtones											
Environnement et Changement climatique Canada											
Intérêts et autres revenus									23,602		7,974
Revenu de location									84,000		84,000
Revenu gagné									284,412		186,362
	207,682		103,872		2,023,699		323,084		392,014		4,063,919
DÉPENSES											
Salaires et avantages sociaux	146,229				224,692		246,504		94,747		1,303,017
Administration	27,082	9,443			66,000		42,141				180,814
Location et entretien de l'équipement									10,560	15,168	19,011
Loyer et frais généraux					84,000				445		134,315
Assurances										13,042	12,105
Transport, hébergement et rencontres	23,974		94,429		24,266		24,089		29,796		388,508
Rencontres de l'administration							8,066		68,439		136,149
Assemblée générale										253,520	151,887
Frais de bureau	1,098				8,603		2,276		22,718		50,500
Communications							8		15,271		22,644
Honoraires professionnels	9,299				12,477				47,787		196,293
Intérêts et frais bancaires									2,854		3,986
Financement des revenus consolidés					1,157,206						1,096,879
Financement de l'assurance-emploi					437,092						447,711
Divers									350		558
Intérêts sur la dette à long terme									29		5,199
Frais de consultation									1,957		45,093
Amortissement des immobilisations									25,404		28,415
	207,682		103,872		2,023,699		323,084		320,357		4,223,084
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	\$	-	\$	-	\$	-	-	-	\$	71,657	\$ (159,165)